

Dans la commune, une place porte son nom ainsi qu'une salle à Festi'Val. En 2011, à l'occasion du centenaire de la naissance de l'artiste, son fils, Pierre-André Copin, a fait don à la ville de Quesnoy-sur-Deûle de 362 œuvres réalisées par son père (sur un total de 800). Michel

faire connaître le patrimoine culturel et apprécier les arts, de favoriser la diversité culturelle.»

3 Une vingtaine d'œuvres pour débiter

Une convention va être signée avec le fils de l'artiste-peintre, pour une durée d'un an, un texte qui autorisera le prêt d'une ving-

Le fils de l'artiste-peintre André Copin a légué 362 toiles de son père à la ville de Quesnoy-sur-Deûle.

taine d'œuvres pour débiter. Un bilan sera ensuite réalisé, et si l'expérience est concluante,

d'autres toiles seront proposées au prêt l'année suivante. Un règlement intérieur définira les

conditions et modalités du prêt, ainsi que les obligations des emprunteurs. ■

LES ÉCHOS

CŒUR DE VILLE : « QUELLE CHANCE » SELON LES ÉLUS DE LA MINORITÉ

« Quelle chance nous avons de pouvoir faire un tel projet », a lancé ce samedi matin, Arnaud Delerive (notre photo), élu du groupe minoritaire La Nouvelle Ère lors du conseil municipal de Marquette dédié au Cœur de ville (notre édition d'hier). L'élu n'a pas tari d'éloges en direction du maire et de la municipalité : « Nous nous réjouissons de la manière dont la concertation a été faite. La méthode est bonne. » Au nom de son groupe de quatre élus, Arnaud Delerive a dit « toute sa satisfaction » et apporter « tout notre soutien à cet élan participatif. » De son côté, le maire a eu du mal à contenir son émotion au moment de conclure la séance, devant environ 150 personnes, « ce moment qui fera partie de l'histoire de la ville », grâce à la « participation des Marquettois ».



Un chèque de 10 000 euros à l'association La Canopée

BONDUES. La Canopée est un habitat partagé où vivent aujourd'hui depuis le début de l'année six jeunes adultes porteurs de troubles autistiques. Un lieu né de la volonté d'un papa d'un enfant handicapé constatant le manque de lieu d'accueil et de vie pour ces jeunes. Dans cette maison, donnant sur la grande avenue De-Gaulle, les six jeunes adultes partagent leur quotidien, autour d'un grand jardin en permaculture et de salles d'activité. Chacun à sa chambre dans cette maison d'un concept encore nouveau en France, qui trouve une place entre la vie à domicile et celle en résidence médico-sociale. Cinq salariés les accompagnent dans leur quotidien.

UNE DEUXIÈME MAISON

L'aide la Fondation Caisse d'Épargne Haut-de-France va lui apporter un beau coup de main. « La fondation aide comme cela des structures de pas trop grande importance mais très utiles sur leur territoire », se réjouit Marguerite Leblanc, présidente de La Canopée. Les 10 000 euros tombent bien puisque l'association va lancer l'aménagement d'une deuxième maison partagée, au premier étage de celle déjà existante. « Un projet que nous finissons de co-construire avec les familles pour une ouverture dans un



Représentants de la Fondation Caisse d'Épargne de la région et de l'association La Canopée réunis pour la remise d'un chèque de 10 000 euros.

an. On voudrait aussi ouvrir un accueil en journée... Pour tout cela, on sait qu'on peut compter sur beaucoup de bénévoles qui sont à nos côtés et des entreprises qui nous font des dons de matériaux au moment des travaux. » ■ JEAN-CHARLES GATINEAU